

**POUR LIMITER
LE RÉCHAUFFEMENT
ET FAIRE FACE AUX IMPACTS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
IL FAUT AGIR
SUR DEUX FRONTS :**

1

2

Réduire
les émissions de gaz
à effet de serre :
L'ATTÉNUATION

Se préparer
aux effets
du réchauffement :
L'ADAPTATION

STRATÉGIE FRANÇAISE
**POUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT**
(SFEC)

OBJECTIFS

1.

Atteindre la
neutralité carbone
en 2050

2.

Adapter la France
au climat futur



**Le Plan national
d'adaptation
au changement
climatique
(PNACC 3)**

Il prévoit un
ensemble d'actions
pour adapter la
France aux impacts
du changement
climatique.

**La Programmation
pluriannuelle
de l'énergie (PPE 3)**

C'est l'outil
de pilotage
de la politique
énergétique.
Elle fixe notamment
la trajectoire pour
sortir des énergies
fossiles.

**La Stratégie
nationale bas carbone
(SNBC 3)**

Elle fixe des « budgets
carbone » qui indiquent
un montant
total d'émissions
à ne pas dépasser
sur une période. Tous
les secteurs font l'objet
de budgets indicatifs.

Les COP régionales répondent à 4 objectifs

- 1 Décliner le plan par territoire**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- 2 Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales**, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- 3 Faire émerger des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- 4 Identifier des verrous** qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales

Les étapes de la COP



REALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



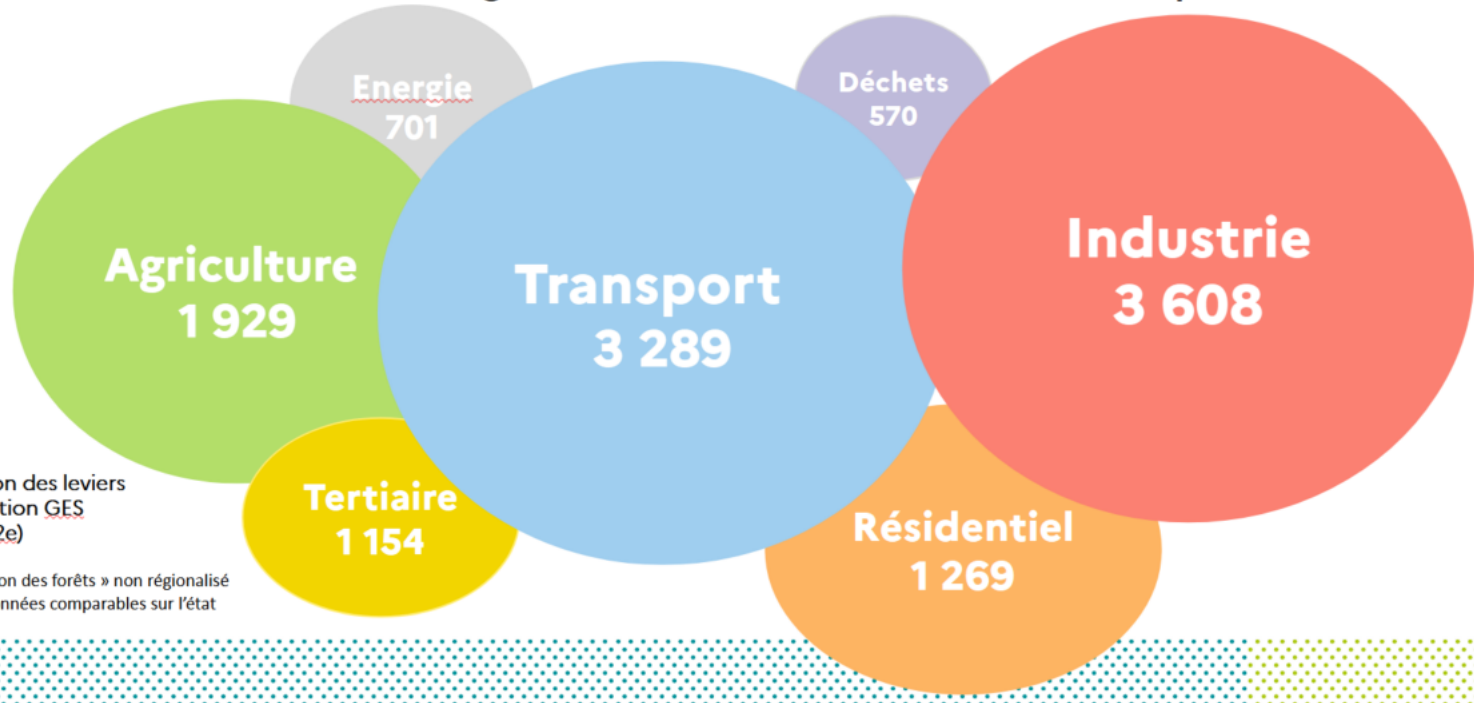
CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ECHELLE
INFRAREGIONALE



ETABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
REGIONALE 2030

Effort en Normandie

6% de l'effort national, avec deux grandes dominantes : l'industrie et le transport



Répartition des leviers
de réduction GES
(en ktCO2e)

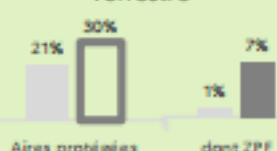
* Objectif « Gestion des forêts » non régionalisé
en absence de données comparables sur l'état
des forêts

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Normandie

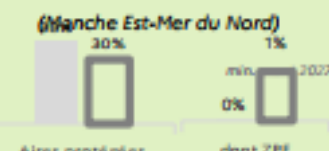
Préservation des espaces naturels

Surface en aire protégée

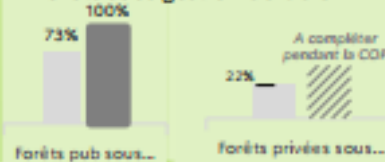
Terrestre



Marin



Forêts sous gestion durable



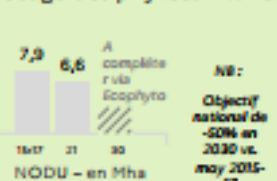
Résorption de points noirs



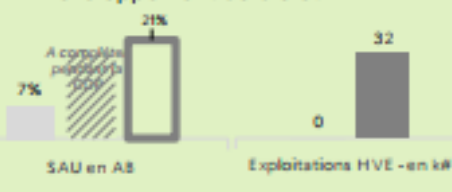
Restauration des habitats dégradés



Usage des phytosanitaires

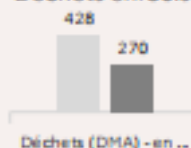


Développement du bio et HVE



Economie circulaire

Déchets enfouis

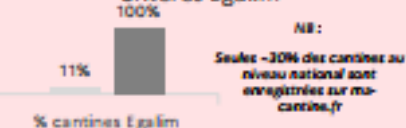


Collecte des biodéchets et bouteilles



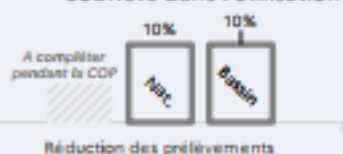
Alimentation

Part des cantines respectant les critères Egalim



Ressource en eau

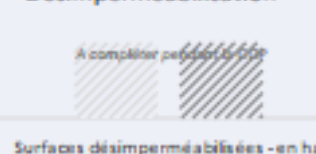
Sobriété dans l'utilisation



Protection des zones de captage



Désimperméabilisation



Effets du changement climatique

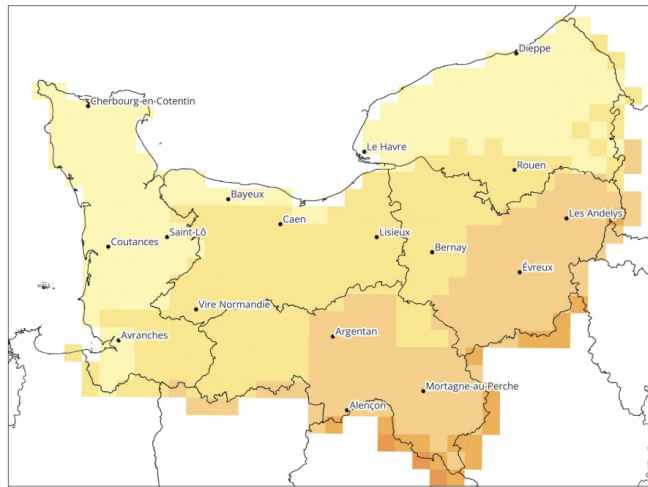
- Augmentation de la température 30°C
- Inconfort thermique : nuits tropicales
- Jours avec un sol sec
- Sensibilité au feu
- Intensité des pluies extrêmes
- Ennoisement permanent
- Inondation
- Retrait – gonflement des argiles
- Diminution de l'enneigement
- Érosion du trait de côte
- Élévation du niveau marin
- Débits des cours d'eau

X

Facteurs de sensibilité locale

- Ménages modestes
- Personnes de plus de 65 ans
- Logements passoires énergétiques
- Localisation des établissements scolaires et de santé
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et Natura 2000
- Zones agricoles et d'élevage, massifs forestiers, zones anthropisées
- Zones d'habitation
- Zones à vocation économique
- Infrastructures de transport ferroviaire, routier et ports
- Îlots de chaleur urbains
- Stations classées tourisme et localisations culturelles
- Besoin en eau

Effet changement climatique
Nombre de jours à plus de
30°C (INTEC30P_25)

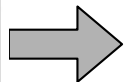
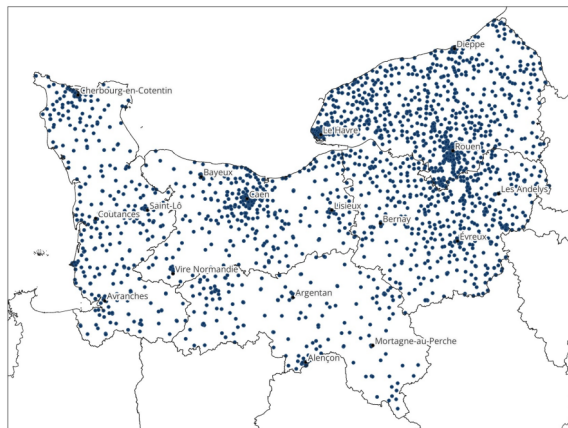


Sources :
- INMétéo France
Production :
- DREAL Normandie
le 02/06/2025
M1 - Atlas COP adaptation

X

9 - Sensibilité - Établissements scolaires du premier degré

Sensibilité de territoire
● Établissement scolaire
du premier degré



COP Normandie volet adaptation

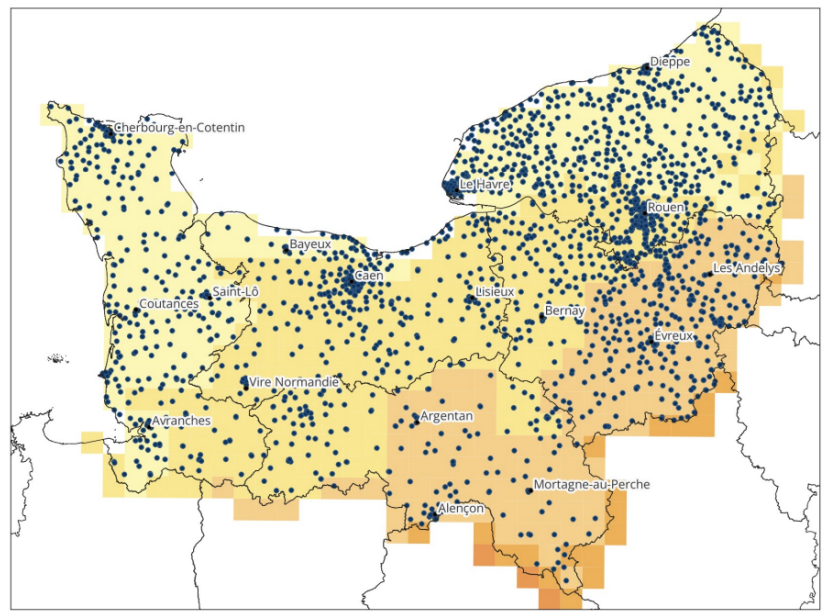
Projection en 2050 : croisement de l'augmentation des jours à plus de 30°C avec les établissements scolaires du 1^{er} degré

10 - Croisement - Établissements scolaires du premier degré / Nombre de jours à plus de 30°C

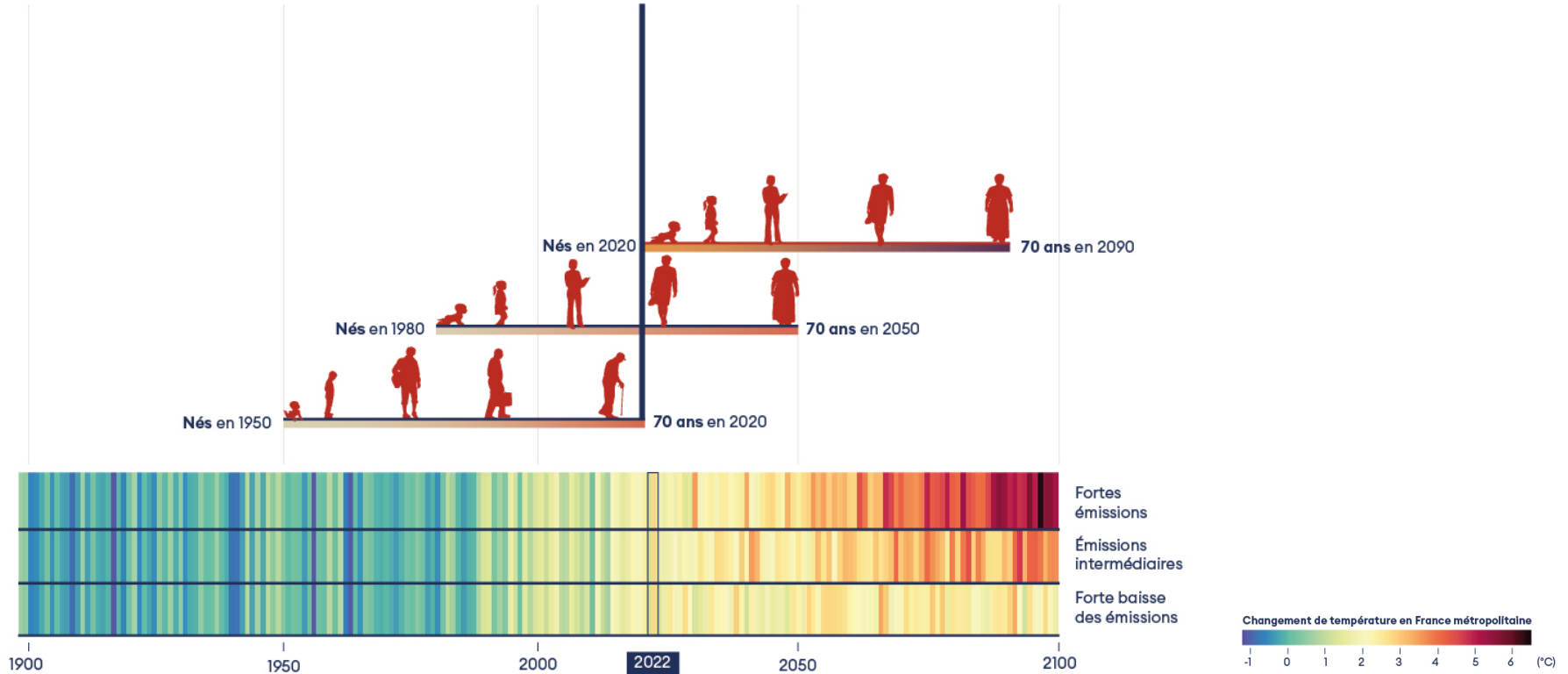
Effet changement climatique
Nombre de jours à plus de
30°C (INTEC30P_25)

Sensibilité de territoire
● Établissement scolaire
du premier degré

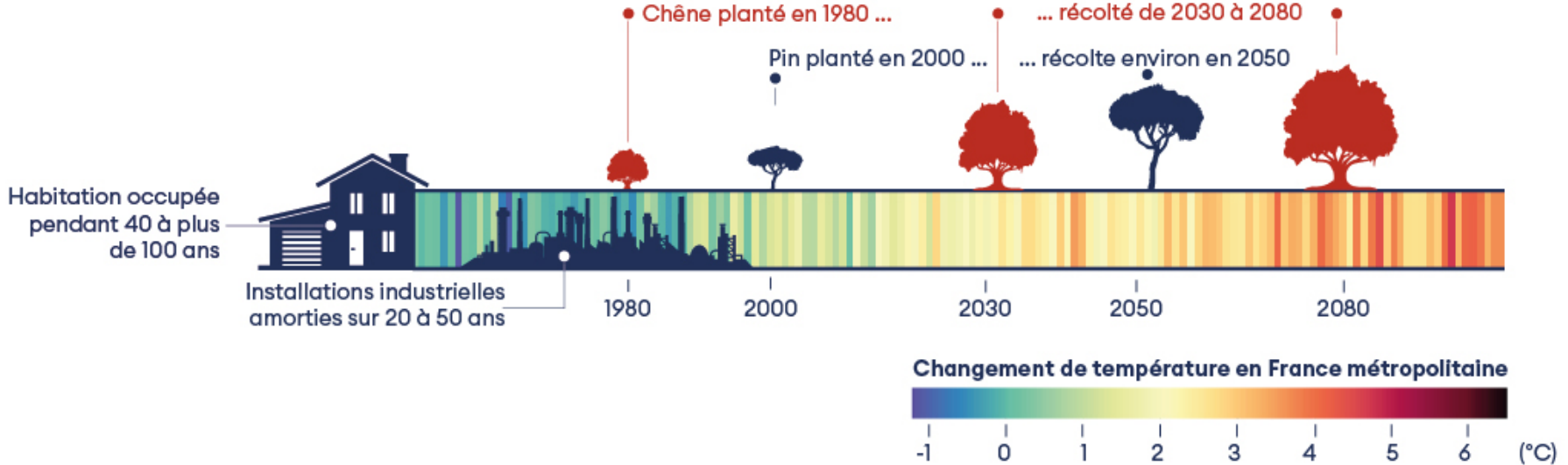
Sources :
- INMétéo France
- Météo France
Production :
- DREAL Normandie
le 02/06/2025
M1 - Atlas COP adaptation



• La hausse des températures futures dépendra des émissions futures



- Les événements extrêmes et leurs conséquences doivent être anticipés



Crédits : Haut conseil pour le climat - Rapport annuel 2023



Retrouvez toutes les publications relatives à la planification écologique (diagnostic, synthèses des GT) en Normandie sur le site de la Préfecture :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>

Pour s'abonner à la lettre d'information trimestrielle de la COP normande, compléter le formulaire:

<https://forms.gle/cpJi7SFP9KhSKF5j9>

Zoom arrière

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

COP J'AGIS EN NORMANDIE

RÉGION NORMANDIE

#1 juillet 2025

La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande.

Chaque trimestre, toute l'actualité de la COP Normandie

La feuille de route de la COP Normandie a été publiée fin 2024. Depuis, que s'est-il passé? Les choses avancent! Et cette nouvelle lettre d'information trimestrielle, « COP: j'agis en Normandie » ambitionne justement de vous informer sur les réalisations en cours ou à venir. À chaque numéro, vous retrouverez des témoignages, des retours d'expérience, des ressources à consulter et un agenda des rendez-vous à venir, mais aussi un focus sur les travaux menés au sein d'un ou deux groupes de travail thématiques: « Mieux se déplacer », « Mieux se loger », « Mieux préserver », « Mieux produire », « Mieux se nourrir » et « Mieux consommer ».

La Conférence des parties (COP) Normandie a été lancée en décembre 2023 à Caen. Son objectif principal: définir, à l'échelle de la région, une feuille de route en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité, à mettre en œuvre d'ici à 2050. Planifier auparavant, c'est proposer à chacun – citoyens, collectivités locales, entreprises, associations – un chemin pour réussir collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et se projeter dans un monde habitable, juste et désirable.

Un an plus tard, cette feuille de route a défini une cinquantaine d'actions concrètes à engager, en 2025. Elle est l'aboutissement d'un cycle de travail, co-animé par l'État et la Région Normandie qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire, pleinement associés à sa co-construction.

Cette année, des débats se tiendront également dans chaque département normand afin d'identifier les actions à mener pour adapter la Normandie au climat de 2050. Autre réflexion lancée: parvenir à identifier les évolutions de compétences et de métiers nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route de la COP en Normandie.

Bonne lecture!

Projets photovoltaïques et éoliens

Des conseillers de proximité accompagnent les collectivités

Face aux enjeux environnementaux et aux besoins croissants d'accompagnement exprimés par les collectivités, le ministère de la Transition écologique et l'ADME ont lancé « Les Générateurs », un réseau national de conseillers spécialisés dans les énergies renouvelables électriques. Leur rôle: sensibiliser, appréhender les enjeux locaux, conseiller et guider les collectivités dans l'émergence de leurs projets d'énergies renouvelables électriques.

En Normandie, depuis début 2025, les cinq syndicats d'énergie (SDIC: M, SIEG, ZJ, SDIM, SA, TE, GJ, SIE, RA), regroupés au sein du territoire d'énergie Normandie (TEN), dans la continuité des missions qu'ils réalisent déjà depuis plusieurs années sur ce volet, ont décidé de porter cette mission en signant une convention avec l'ADME.

Ainsi, les collectivités de chaque département peuvent s'adresser à leurs conseillers de proximité afin de bénéficier de leurs compétences pour donner vie à leurs projets photovoltaïques et éoliens. Cet accompagnement porté par des acteurs publics est gratuit.



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux produire ». Au T1, pour soutenir et renforcer les programmes d'animation régionale des énergies renouvelables.

1